



Pyrénées-Orientales
Commune de Montbolo

République Française

Extrait du Registre des délibérations
Du Conseil Municipal de la Commune de Montbolo

DELIBERATION N° 1/2023

Séance du 11 Janvier 2023

L'An deux mille vingt-trois, le 11 Janvier, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COLAS Hervé, Maire.

Présents : Mmes MACABIES Marie-José, SOLAK Christiane, PADROSA Martine, CLUTS Isabelle. Messieurs JUHEL Xavier, SOURRIBES Pierre, DANTRAS Paul, NAVEAU Rémi, COLAS Hervé

Procuration de Mr ROBINAT Éric à Mr SOURRIBES Pierre
Procuration de Mr LAURENT Jean-Marie à Mr COLAS Hervé

Absents :

Membres en exercice : 11, membres présents : 11, date de convocation : 04/01/2023

Objet : Prestation « paye à façon » Centre de Gestion 66

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Centre de Gestion qui propose le service « paye à façon » pour l'élaboration des bulletins de paie et indemnités ainsi que les états de charges des agents et des élus a été amené à réviser la tarification de cette prestation.

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion réuni le 4 novembre 2022 a décidé de porter le tarif du bulletin émis à 5 euros à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité, la nouvelle tarification de 5 euros par bulletin émis ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention « Prestation paye à façon ».

Le Maire,
Mr Colas Hervé

